

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

N° ASSOCIÉ AU DOSSIER :

▲
◀ **Regards** **Blicke**
sans **ohne**
Limites **Grenzen** ▶
▼

BOURSE D'AIDE À LA CRÉATION EN FAVEUR DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE
DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE / 2^{ÈME} ÉDITION

— FORMULAIRE D'INSCRIPTION —

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

30 NOVEMBRE 2012

▶ CANDIDATURE INDIVIDUELLE

MR MME MLLE *

(*) METTRE UNE CROIX

PRÉNOM : NOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS : E-MAIL :

TÉLÉPHONE FIXE : TÉLÉPHONE PORTABLE :

SITUATION PROFESSIONNELLE **:

(**) JOINDRE UN CV / CF. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER - P.5

► CANDIDATURE COLLECTIVE

NOM DU COLLECTIF :

DATE DE CRÉATION DU COLLECTIF:

ADRESSE DU SIÈGE DU COLLECTIF :

.....

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS : E-MAIL :

TÉLÉPHONE FIXE : TÉLÉPHONE PORTABLE :

LISTE DES MEMBRES COMPOSANT LE COLLECTIF (NOM ET PRÉNOM) ** :

(**) JOINDRE LE CV DE CHACUN DES MEMBRES COMPOSANT LE COLLECTIF / CF. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER - P.5

PRÉNOM : NOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

PRÉNOM : NOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

PRÉNOM : NOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

PRÉNOM : NOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

► TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES ANTÉRIEURS

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS JUSQU'À PRÉSENT * :

(*) JOINDRE UN ÉCHANTILLON DES PRINCIPAUX TRAVAUX, À DES FINS DE CONSULTATION UNIQUEMENT / CF. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER - P.5

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRINCIPALES EXPOSITIONS INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES (DATES ET LIEUX) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRINCIPALES PUBLICATIONS (INDIQUER LE OU LES ÉDITEURS) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

► PROJET SOUMIS EN VUE DE L’OBTENTION DE LA BOURSE

TITRE DU PROJET :

ÉNONCÉ DU PROJET * :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

(*) JOINDRE UN DESCRIPTIF DÉTAILLÉ SUR UN MAXIMUM DE TROIS PAGES DACTYLOGRAPHIÉES / CF. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER - P.5

ESTIMATION DU TEMPS NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DU PROJET DANS SON ENSEMBLE :

.....

SI LE PROJET EST DÉJÀ ENGAGÉ, PRÉCISEZ DEPUIS QUAND ** :

(**) SI OUI, JOINDRE DES ÉCHANTILLONS PHOTOGRAPHIQUES DU TRAVAIL DÉJÀ RÉALISÉ / CF. LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER - P.5

► ESTIMATION BUDGÉTAIRE GLOBALE DU DOSSIER

MATÉRIEL ET FRAIS TECHNIQUES

DÉPLACEMENTS ET FRAIS DE SÉJOUR

AUTRES FRAIS (PRÉCISER) :

.....
.....
.....
.....

TOTAL EN € :

DISPOSEZ-VOUS DÉJÀ POUR LE PROJET PROPOSÉ DU SOUTIEN D’UN ORGANISME OU D’UNE INSTITUTION PUBLIC(-QUE) OU PRIVÉ(-E) ?

OUI NON *

(*) METTRE UNE CROIX

SI OUI, INDIQUEZ LES COORDONNÉES (NOM, ADRESSE, MAIL ET TÉLÉPHONE)

.....
.....
.....
.....

NATURE DU SOUTIEN (SI FINANCIER, PRÉCISER LE MONTANT)

.....
.....
.....

► LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

(EN FRANÇAIS OU EN ALLEMAND)

- CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ DU/DES CANDIDAT(S)
- JUSTIFICATIF DU LIEU DE RÉSIDENCE SUR LA GRANDE RÉGION.
- PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ OU AUTRE JUSTIFICATIF INDIQUANT L'ÂGE.
- ÉCHANTILLON DE 10 À 15 PRINCIPAUX TRAVAUX ANTÉRIEURS REPRÉSENTATIFS DE LA DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ARTISTE SOUS FORME DE TIRAGES PAPIERS (FORMATS 30X40 CM MAXI, NI ENCADRÉS, NI COLLÉS, NI MONTÉS SOUS PASSE-PARTOUT)
- DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET SUR UN MAXIMUM DE TROIS PAGES DACTYLOGRAPHIÉES
- PRÉSENT FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA BOURSE DÛMENT DATÉ ET SIGNÉ.
- PREMIERS TRAVAUX CORRESPONDANT AU PROJET DÉPOSÉ POUR L'OBTENTION DE CETTE BOURSE, SI EXISTANTS
- DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES (PLANS, CROQUIS, ÉDITION,...).
- UNE VERSION NUMÉRIQUE DES PIÈCES DEMANDÉES CI-DESSUS DEVRA ACCOMPAGNER LE DOSSIER. LE CANDIDAT / LE COLLECTIF S'ASSURERA DES PROBLÈMES DE COMPTABILITÉ INFORMATIQUE ET VEILLERA À FOURNIR DES CD/DVD COMPATIBLES AVEC TOUS TYPES D'ORDINATEURS, MAC OU PC.

JE RECONNAIS / NOUS RECONNAISSONS * AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÉGLEMENT ET J'ACCEPTE / NOUS ACCEPTONS * LES CONDITIONS DE PARTICIPATION À CETTE BOURSE.

PAR AILLEURS, JE CERTIFIE / NOUS CERTIFIONS * QUE LES INFORMATIONS CI-DESSUS SONT EXACTES ET JE GARANTIS / NOUS GARANTISSONS * L'ORIGINALITÉ DU PROJET QUE JE DÉPOSE / NOUS DÉPOSONS.

(*) RAYER LA MENTION INUTILE

DATE : 2012. SIGNATURE(S) :

► LISTE DES DOCUMENTS JOINTS AU DOSSIER (PHOTOS, TEXTES ...)

N° TITRE DU DOCUMENT / DATE DE RÉALISATION / DESCRIPTION DU DOCUMENT / SUPPORT

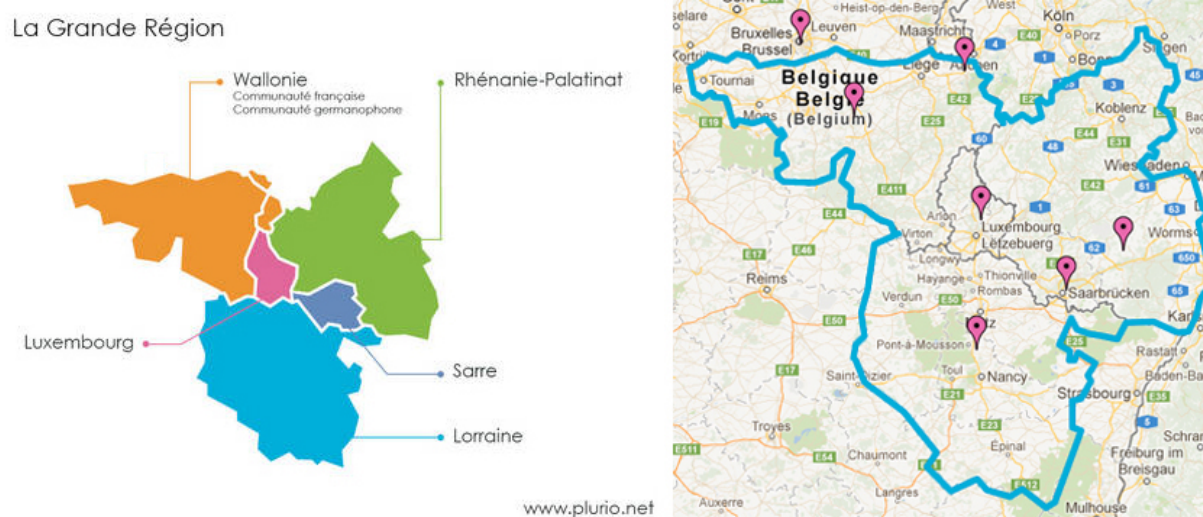
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

CHAQUE DOCUMENT DOIT PORTER VOTRE NOM ET LE NUMÉRO CORRESPONDANT À CETTE LISTE. SI VOUS PENSEZ QUE DES EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES, VOUS POUVEZ LES AJOUTER SUR PAPIER LIBRE.

► CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRINCIPES DE CETTE BOURSE D'AIDE À LA CRÉATION EN FAVEUR DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

— LA BOURSE S'ADRESSE AUX JEUNES ARTISTES PHOTOGRAPHES ÂGÉS DE 25 À 40 ANS, À TITRE INDIVIDUEL OU COLLECTIF, QUI TRAVAILLENT ET RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE (LORRAINE, GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG, RHÉNANIE-PALATINAT, SARRE ET RÉGION WALLONE).



— CETTE BOURSE DOIT ENCOURAGER LES ARTISTES À MENER À BIEN LEUR PROJET DE CRÉATION ET AINSI PERMETTRE LEUR ÉMERGENCE ET LEUR ACCOMPAGNEMENT. LA 1^{ÈRE} ÉDITION A AINSI PERMIS DE RÉVÉLER LES TRAVAUX D'HENRICKE KRECK, CHANTAL VEY, PATRICK GALBATS ET FRANCOIS GOFFIN.

— LA BOURSE RÉSERVE À CHACUN DES PROJETS LAUREATS UN **SOUTIEN MAXIMUM ET EGAL A 3750€**, SOMME VERSÉE EN DEUX TRANCHES. OUTRE UNE ENVELOPPE DE 3 750€ RÉSERVÉE À CHAQUE LAURÉAT (4 MAXIMUM), CE CONCOURS ORIGINAL DONNERA CORPS À UNE EXPOSITION COLLECTIVE QUI SERA EN ITINÉRANCE AU SEIN DE LA GRANDE RÉGION À COMPTER DE L'AUTOMNE 2013 ET SERA ACCOMPAGNÉE DE L'ÉDITION D'UN CATALOGUE.

— UN COMITÉ DE SÉLECTION RÉUNISSANT DES PERSONNALITÉS DE LA PHOTOGRAPHIE ET LES ORGANISATEURS DE CETTE BOURSE CHOISIRA ET DÉSIGNERA LES LAURÉATS (4 MAXIMUM). LES DÉCISIONS DU COMITÉ DE SÉLECTION SONT SANS APPEL.

POUR CETTE 2^{ÈME} ÉDITION, C'EST ANDRÉA HOLZHERR —CHARGÉE DE LA COORDINATION DES EXPOSITIONS AUPRÈS DE LA CÉLÈBRE AGENCE MAGNUM PHOTOS PARIS— QUI ASSURERA LA PRÉSIDENTE DE CE COMITÉ DE SÉLECTION.

NOTES RELATIVES AU PROJET DÉPOSÉ

— LA BOURSE EST DEMANDÉE POUR UN PROJET DE CRÉATION EN DEVENIR OU EN COURS DE RÉALISATION. LE SUJET PROPOSÉ PAR L'ARTISTE EST LIBRE ; LE MÉDIUM EST CELUI DE LA

PHOTOGRAPHIE. AUCUN MODE DE TRAITEMENT NI AUCUNE APPROCHE NE SONT EXCLUS. LES ARTISTES DOIVENT PORTER UN REGARD NOVATEUR, ORIGINAL, INATTENDU, AUSSI BIEN AU NIVEAU DU CONTENU QUE DE LA FORME. SEUL UN PROJET EST ADMIS PAR PARTICIPANT / COLLECTIF.

— LE PROJET PHOTOGRAPHIQUE PROPOSÉ DEVRA ÊTRE RÉALISÉ DANS UN DÉLAI DE SIX MOIS À COMPTER DE L'OBTENTION DE LA BOURSE. LE COORDINATEUR ARTISTIQUE DU PROJET ACCOMPAGNERA LES LAURÉATS PENDANT LA RÉALISATION DE LEUR PROJET.

— LES PARTICIPANTS DEVRONT S'ASSURER ET GARANTIR AUX ORGANISATEURS QUE LES ŒUVRES QU'ILS AURONT SÉLECTIONNÉES NE PORTENT PAS ATTEINTE AUX DROITS DES PERSONNES OU QU'ILS ONT OBTENU DE CES DERNIÈRES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES À TOUTES FINS DE REPRODUCTION OU D'EXPOSITION. LES ORGANISATEURS NE POURRONT ASSUMER AUCUNE RESPONSABILITÉ EN LA MATIÈRE.

— LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUIRE ET DE DIFFUSER TOUT OU PARTIE DES TRAVAUX DES LAURÉATS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA BOURSE, UNIQUEMENT DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITÉS DE PROMOTION ET PEUVENT PARTAGER CE DROIT AVEC DES PARTENAIRES DANS LE MÊME ESPRIT DE VALORISATION DU PROJET.

— LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ DE TOUS DOMMAGES OU PERTES QUE POURRAIENT ENCOURIR LES DOSSIERS DES CANDIDATS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. LA PARTICIPATION À CETTE BOURSE IMPLIQUE L'ENTIÈRE ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

NOTES RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

— LE DOSSIER DOIT ÊTRE REMPLI EN LETTRES CAPITALES. LE DESCRIPTIF DU PROJET (TROIS PAGES MAXIMUM) DOIT ÊTRE DACTYLOGRAPHIÉ. LES DOSSIERS PEUVENT ÊTRE RÉDIGÉS SOIT EN FRANÇAIS SOIT EN ALLEMAND.

LE CANDIDAT / LE COLLECTIF DOIT INSCRIRE SON NOM SUR CHACUN DES DOCUMENTS (TIRAGE DE LECTURE, PHOTOCOPIE, TEXTE ...) JOINTS AU DOSSIER ET UN NUMÉRO CORRESPONDANT À CELUI DE LA LISTE PAGE 6. SEULS LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES SERONT RETOURNÉS APRÈS LA RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION. LES ORGANISATEURS CONSERVERONT LE DOSSIER ADMINISTRATIF DANS LEURS ARCHIVES (FORMULAIRES DE CANDIDATURE, DESCRIPTIFS DES PROJETS ET CV).

LES DOSSIERS PEUVENT AVOIR UN POIDS MAXIMAL DE 2 KG. LES DOSSIERS PESANT PLUS DE 2 KG NE SERONT PAS RENVOYÉS.

— LES PHOTOGRAPHIES JOINTES DEVRONT ÊTRE CHOISIES PAR LE CANDIDAT / LE COLLECTIF EN VUE DE RENDRE COMPTE DE SA CAPACITÉ À RÉALISER LE PROJET PROPOSÉ. SI LE PROJET PROPOSÉ EST DÉJÀ ENGAGÉ, LE CANDIDAT DEVRA JOINDRE DES EXEMPLES DES PREMIERS TRAVAUX.

LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES ACCEPTÉS SONT LES SUIVANTS : TIRAGES ARGENTIQUES ET/OU NUMÉRIQUES DE LECTURE OU D'UNE AUTRE NATURE, DÈS LORS QUE LA QUALITÉ EST SUFFISANTE POUR RENDRE COMPTE LE PLUS FIDÈLEMENT POSSIBLE DU TRAVAIL RÉALISÉ. LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES NE DOIVENT PAS EXCÉDER LE FORMAT 30X40 CM. CONCERNANT LES SUPPORTS NUMÉRIQUES, LE CANDIDAT / LE COLLECTIF S'ASSURERA DES PROBLÈMES DE COMPTABILITÉ INFORMATIQUE ET FOURNIRA DES CD/DVD COMPATIBLES AVEC TOUS TYPES D'ORDINATEURS MAC OU PC. LES ORGANISATEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA MAUVAISE QUALITÉ DES

ENREGISTREMENTS, C'EST POURQUOI UN DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE EST FORTEMENT CONSEILLÉ.

— LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS EST FIXÉE AU 30 NOVEMBRE 2012 ; LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI À L'ADRESSE SUIVANTE :

CCAM-SCÈNE NATIONALE DE VANDŒUVRE
REGARDS SANS LIMITES - Blicke ohne Grenzen
RUE DE PARME
F - 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
FRANCE

UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE SERA ENVOYÉ AU CANDIDAT / AU COLLECTIF PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE. TOUT DOSSIER INCOMPLET OU POSTÉ APRÈS LE 30 NOVEMBRE 2012 NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE ET SERA RETOURNÉ AU CANDIDAT / AU COLLECTIF.

► POUR TOUS SUPPLÉMENT D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LES ORGANISATEURS :

— LUXEMBOURG —

CNA - CENTRE NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL, DUDELANGE

MICHÈLE WALERICH

michele.walerich@cna.etat.lu

+ 352 (0)522 424 230

— SARRE —

SAARLÄNDISCHES KÜNSTLERHAUS, SAARBRÜCKEN

SANDRA ELSNER

info@kuenstlerhaus-saar.de

+ 49 (0)681 3724 85

— LORRAINE / BELGIQUE —

CCAM-SCÈNE NATIONALE DE VANDŒUVRE

ALINE AUMONT

aline@centremalraux.com

+ 33 (0)3 83 56 15 00

— RHÉNANIE-PALATINAT —

KULTURVEREIN BILD UND KUNST e.V. TRIER

JOHANNES HENKE

johannes@negativator.de

+ 49 (0)651 21164

REGARDS SANS LIMITES – Blicke ohne Grenzen **EST ORGANISÉ PAR** LE CNA - CENTRE NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL, LA KULTURVEREIN BILD UND KUNST e.V. TRIER, LA SAARLÄNDISCHES KÜNSTLERHAUS DE SARREBRUCK, LE CCAM-SCÈNE NATIONALE DE VANDŒUVRE ET SURFACE SENSIBLE \ **EN PARTENARIAT AVEC** L'ACB-SCÈNE NATIONALE DE BAR-LE-DUC ET LE GOETHE INSTITUT NANCY \ **AVEC LE SOUTIEN DE** LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LORRAINE (DRAC), LA RÉGION LORRAINE, LE MINISTÈRE DE LA CULTURE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, LA CHANCELLERIE DE LA SARRE – MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE, LES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE TRÈVES, LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET L'ESPACE CULTUREL GRANDE RÉGION.